

## GRANDES LIGNES DU PROGRAMME DE THIERRY REY

### A LA PRESIDENCE DU COMITE NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS

\*\*\*

Le 29 juin prochain, le Comité National Olympique et Sportif Français va vivre un moment déterminant en renouvelant ses instances et en choisissant ses nouveaux dirigeants. Cette élection est une opportunité unique, à 1000 jours des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, de redéfinir son positionnement et de redynamiser son rôle de représentant de ses 108 membres.

Je crois profondément qu'avant toute chose, nous nous devons de travailler à affirmer le poids du Mouvement sportif. Avec la Culture en exemple, éminemment respectée en France et qui sait faire entendre sa voix, le Sport doit se mobiliser pour démontrer la juste place qu'il occupe dans notre société, dans le quotidien des Françaises et des Français, tant en termes d'activité que sur le champ des valeurs.

Nous devons faire de ces quatre années, un mandat **utile pour le sport et efficace pour le CNOSF et ses 108 membres**.

- **Utile pour le sport**, cela signifie que notre Comité retrouve sa dimension politique, dans une logique d'engagement et de responsabilisation, qui nous fait défaut aujourd'hui.
- **Efficace pour le CNOSF et ses 108 membres**, cela signifie que, d'ici "Paris 2024", notre Comité devienne un véritable Centre de ressources, tant dans la gestion opérationnelle du quotidien, que dans le nécessaire travail de réflexion et de prospection.

Nous devons insuffler immédiatement **une nouvelle dynamique** pour répondre aux enjeux actuels (solutions d'accompagnement à la crise sanitaire, défense des intérêts des fédérations, ...), mais aussi ceux qui nous incombent dans cette olympiade (place dans « Paris 2024 », implication dans l'Héritage des Jeux, ...).

C'est de cela dont il s'agit, c'est cela que je vous propose.

## L'URGENCE

A peine élus, nous devons traiter 3 priorités :

- La relance de l'activité sportive
- Les questions d'actualité : CTS et Pass'Sport
- L'implication du CNOSF dans Paris 2024

### ○ La relance de l'activité sportive : accompagner tous nos membres dans la sortie de crise et soutenir la rentrée des clubs

Les restrictions dues à la crise sanitaire ont provoqué une véritable déflagration et une chute vertigineuse des licences. Aussi, le CNOSF prendra toute sa place aux côtés de ses membres pour définir et déployer les grands axes de son propre « Plan de relance ».

En amont des Jeux de Tokyo, il nous faudra, tous ensemble, préparer une rentrée qui sera cruciale pour faire revenir tous les licenciés « envolés » de nos clubs et en attirer de nouveaux. Promotion de nos savoir-faire et de notre expertise, résultats de l'Equipe de France aux Jeux, messages ciblés de nos championnes et de nos champions, de nos fédérations, implication de nos partenaires institutionnels, de Paris 2024, ... Nous devons initier une campagne nationale de mobilisation en engageant tous les acteurs de notre écosystème, effective dès la rentrée des clubs.

### ○ Les questions d'actualité : CTS et Pass'Sport

Le CNOSF devra systématiquement se saisir, au côté des Fédérations, des grandes questions d'actualité qui les impactent. La défense des effectifs des cadres d'Etat (CTS) en est un parfait exemple. Depuis des décennies, cette question récurrente n'a jamais été tranchée. Le CNOSF, en concertation avec les parties-prenantes, s'emploiera à régler définitivement la question. Dans un contexte particulièrement tendu (préparation des JOP de Tokyo, puis de ceux de Paris 2024, crise sanitaire et économique), le CNOSF devra œuvrer pour que ses membres soient davantage entendus et soutenus, par leur Ministère de tutelle en particulier et par l'Etat.

De même, nous nous engagerons pour que le dispositif Pass'Sport réponde aux enjeux que la période exige et prenne en compte les préconisations du Mouvement sportif afin de couvrir plus largement les besoins des bénéficiaires.

### ○ L'implication du CNOSF dans Paris 2024

Fort de son triple statut de représentant du Comité International Olympique, de fondateur du Comité d'organisation de Paris 2024 et de signataire du contrat de Ville hôte, le CNOSF prendra activement toute sa place dans les décisions du Conseil d'Administration de Paris 2024 et dans la construction de l'Héritage des Jeux.

Au moment d'entrer dans notre olympiade, le CNOSF travaillera avec le COJO à définir une nouvelle méthode de collaboration qui garantisse la prise en compte réelle des intérêts du Mouvement sportif, dans sa diversité et sa pluralité.

## I. UN CNOSF UTILE POUR LE SPORT : Renforcer le rôle politique du Mouvement sportif

### A. Refaire du CNOSF une institution à vocation politique

L'article 2 de nos statuts dispose notamment que le CNOSF devra :

« Représenter le Mouvement sportif et défendre ses intérêts dans tous les domaines le concernant directement ou indirectement [...] et développer son apport sociétal mais aussi social, économique et culturel au bénéfice de la France. » [...]

« Valoriser et développer l'apport sociétal et économique des actions du CNOSF, des fédérations sportives, des relais territoriaux [...] au bénéfice de la France ».

Ces missions essentielles guideront notre action. Affirmer le poids politique du Mouvement Sportif et le rendre performant, c'est à la fois le postulat de départ de ma démarche, le fil conducteur de mon engagement, la colonne vertébrale de mon projet.

18 millions de licenciés, 160.000 associations, 108 membres, ce n'est pas rien ! Il nous faudra affirmer ce que nous sommes et être reconnus pour ce que nous sommes !

Cela passe par un redimensionnement et une revalorisation de notre relation avec tous les acteurs publics. En premier lieu, avec notre Ministère de tutelle, notre Ministère délégué, l'Agence Nationale du Sport et les Délégations interministérielles, mais aussi en faisant prospérer un lien utile avec les ministères de notre écosystème (Santé, Économie et Finances, Travail Emploi Insertion, Transition écologique, Cohésion des Territoires, ...).

Parce que le sport se vit dans les territoires, nous renforcerons notre collaboration avec les instances qui le porte au quotidien, c'est à dire les élus locaux (Présidents de région, de département et d'intercommunalité, Maires) et leurs associations (AMF, ARF, ADF, Andes, ...).

### B. Incarner, revendiquer et transmettre les valeurs du sport, partout et tout le temps

Si le sport est avant tout une pratique et parfois de la compétition, c'est surtout un mode de vie, des valeurs, trop souvent galvaudées. C'est un outil unique pour le vivre-ensemble, favorisant le partage, l'altruisme, l'inclusion, la persévérance et le respect de soi, de l'autre et de la règle. En résumé, c'est l'école de la vie. Aussi, le CNOSF aura pour grande mission de marteler l'apport du sport dans la société.

#### o Éducation

Chacun est conscient que la place du sport dans le système éducatif est largement insuffisante. Du primaire jusqu'à l'université, ce sujet doit faire l'objet d'une révolution copernicienne. Dans ce mandat, le CNOSF devra s'attacher à ce qu'une véritable culture sportive et des dispositifs appropriés se développent avec l'Éducation nationale et l'Enseignement supérieur.

Parmi les différents chantiers qu'il convient de lancer en la matière, trois apparaissent comme prioritaires :

- Favoriser le travail entre les clubs, les Collectivités locales et l'école afin de partager un projet éducatif commun autour du sport ;
- Reposer le sujet de l'aménagement des rythmes scolaires afin de favoriser la pratique ;
- Travailler de concert avec le monde universitaire (notamment la Conférence des Présidents d'Université), pour accroître la place du sport dans la vie étudiante.

### ○ Responsabilité sociétale et environnementale

Au quotidien, si le Mouvement sportif a déjà commencé à intégrer les préoccupations sociales et environnementales, celles-ci doivent maintenant être au cœur de sa stratégie et de ses prises de décisions. Notre responsabilité est énorme et notre potentiel d'influence tout autant.

Que cela soit en matière de gouvernance (parité, diversité), d'éthique (transparence, conformité) ou d'environnement, des chantiers seront initiés pour aller plus loin et décider collectivement des meilleures mesures et actions à mettre en œuvre. La place et le statut des femmes dans le sport (féminisation des instances, pratique au quotidien, ...) seront, dans cet esprit, un sujet prioritaire.

Ici, le CNOSF devra agir en soutien et en diffuseur aux services de ses membres, plutôt qu'en grand ordonnateur.

La question de l'impact environnemental du sport, et plus particulièrement celle du bilan carbone des événements sportifs et de la pratique, doivent être au cœur des missions du CNOSF. A titre d'exemple, nous ferions un grand pas en avant si, collectivement, nous décidions de ne plus recourir à l'aérien pour les déplacements métropolitains.

En ce qui concerne l'impact social du sport dans sa globalité, le CNOSF se dotera rapidement d'une méthode, d'expertises et d'un outil d'évaluation, qui fasse référence et soit partagé avec tous.

### ○ Santé

« Sport santé » est devenue une appellation « fourre-tout » qui, aujourd'hui, souffre d'une multiplicité d'actions qui, si elles ont le mérite d'exister, sont bien trop souvent disparates. Pour redonner tout son sens et son efficacité à cette thématique, le CNOSF et ses forces vives, en lien avec les professionnels de santé, choisiront une grande cause annuelle (à l'instar des Grandes Causes nationales), qui sera portée par l'ensemble du Mouvement sportif à tous les échelons et sur tout le territoire.

### ○ Héritage de Paris 2024 : les Jeux comme « catalyseurs » du sport en France

Dans trois ans, la France accueillera le monde à l'occasion de Jeux de 2024. Ces 1000 jours qui nous mèneront à cet événement planétaire doivent être une opportunité, un atout, une force pour développer le sport dans notre pays. C'est donc tout l'enjeu de la construction de « l'Héritage » qui se pose.

Et si le Comité d'organisation Paris 2024 a engagé le processus, nous savons qu'il est appelé à disparaître. C'est maintenant au CNOSF et à ses 108 membres, de « reprendre la main », d'endosser le costume d'architecte et de bâtir cet Héritage au bénéfice du Mouvement sportif français.

Il reviendra au CNOSF, notamment avec la création d'un comité de pilotage dédié, et partant de l'existant, de générer les moyens, les actions, les programmes qui permettront d'infuser plus de sport dans la société française.

\*\*\*

Pour être en capacité de relever ces défis, la relation de la nouvelle équipe du CNOSF à ses membres devra s'inscrire dans un nouveau rapport.

Avant même de parler d'organisation ou de gouvernance, établissons de nouveaux liens entre nous, à base d'empathie et d'écoute, dans le respect de nos différences et avec l'assurance que notre diversité est une force.

Dès maintenant, prévoyons de nous retrouver au retour des Jeux de Tokyo, pour des « Universités d'été ». Tous réunis durant quelques jours de convivialité et de travail, nous prendrons ainsi le temps d'échanger et de phosphorer pour décider les grands axes de l'année et de l'Olympiade à venir.

## II. UN CNOSF EFFICACE POUR SES MEMBRES / Améliorer notre performance

Pour que le CNOSF exerce pleinement sa fonction de porte-voix du Mouvement sportif, il se doit d'être véritablement efficace pour ses membres. Or, trop souvent, il n'est pas perçu comme tel par son écosystème. Cela doit profondément changer.

Repenser et redéfinir notre organisation comme notre modèle de fonctionnement est un impératif. En nous reposant sur les bases solides de notre histoire et sur la force et l'implication de nos membres, le mot d'ordre sera « Redynamiser ». Accroître notre réactivité, adapter nos procès, anticiper, ... Il nous faudra agir ensemble, vite et bien.

Tout cela ne sera possible que si notre Mouvement sportif s'adapte aux enjeux économiques et aux défis de la période.

### A. Le CNOSF dans l'action

#### ○ Créer un Centre de ressources, de recherche et d'innovation du Sport Français

Mainte fois évoqué, le projet d'un CNOSF Centre de ressources pour ses membres n'a jamais vu le jour. Cette évolution est devenue incontournable et nécessaire et la crise que nous connaissons rend celle-ci d'autant plus urgente.

Le CNOSF remplira alors une fonction de soutien, d'expertise, et d'accompagnement à ses membres tant dans la gestion opérationnelle du quotidien (aides juridiques et administratives, formation, ...) que dans le nécessaire travail de réflexion et de prospection (innovation sociale, recherche et développement).

A la fois espace de mutualisation et plateforme de l'écosystème, grâce à ce nouvel outil, les fédérations disposeront ainsi en permanence de ressources dédiées et inédites.

#### ○ Reconsidérer le bénévolat et la professionnalisation du Mouvement sportif

Le système du sport fédéré repose sur une importante mobilisation bénévole, vitale et essentielle à son organisation et son développement. Quand plus de 3 millions de bénévoles gèrent et encadrent la pratique au quotidien, des milliers d'autres s'investissent et font vivre les instances à tous les échelons : territorial, national et même international.

Or, ces différentes formes d'engagement sont trop peu considérées, voire mésestimées. Le CNOSF devra donc être source de propositions pour valoriser cet engagement, gratuit par essence, et encourager cette prise de responsabilités.

Il nous faudra aussi considérer la question de la professionnalisation du Mouvement sportif dans son ensemble. Nous conduirons une réflexion avec nos membres et nos parties prenantes afin de faire évoluer le statut du dirigeant fédéral.

Se pose aussi la question de l'emploi sportif. Le CNOSF devra, aux côtés du CoSMoS (Conseil social du mouvement sportif), accompagner ses membres à se positionner dans l'architecture parfois complexe des formations professionnelles, mais surtout travailler à définir une politique d'emploi ambitieuse pour répondre aux nombreux besoins de notre écosystème.

- **Se préoccuper du Haut-niveau**

Bien qu'il ne dépende pas directement du CNOSF, le Haut-niveau est un sujet clé de notre Comité. Avec le Ministère des Sports et l'ANS, il devra s'impliquer à sa juste place dans la définition des moyens humains et financiers qu'il est impératif d'y consacrer et qui devront être pérennisés.

A l'heure d'entrée dans notre Olympiade et au-delà de sa responsabilité quant à l'Equipe de France olympique, le CNOSF devra s'interroger sur son implication en matière de Haut-niveau, et notamment dans la définition et la reconnaissance du statut de « sportif de Haut-niveau ».

- **Agir à l'international**

En tant que puissant levier de « soft power », il convient de rendre au sport toute sa place sur la scène internationale. Le CNOSF doit être au cœur de l'élaboration de la stratégie de diplomatie sportive tant dans les domaines de la performance sportive des athlètes, que du développement de la pratique du sport ou de l'accueil des futurs GESI (Grands Evénements Sportifs Internationaux) en France.

La stratégie des relations internationales du CNOSF doit être développée autour de trois axes principaux :

- Le rôle phare du CNOSF dans le développement et la mise en œuvre de la diplomatie sportive de la France avec une vision claire de la stratégie vis-à-vis de la francophonie et de l'Union européenne ;
- La solidarité au sein du mouvement olympique et paralympique à travers l'optimisation des aides de la Solidarité olympique et le développement de coopérations internationales innovantes ;
- Le renforcement du positionnement du CNOSF et des fédérations nationales françaises au sein des instances internationales pour peser sur les grands enjeux actuels mondiaux.

## **B. Le CNOSF remodelé et réformé**

Le fonctionnement de notre Comité doit être profondément rénové. Préalablement à cette refonte, un audit financier et social sera réalisé pour pouvoir, en toute connaissance de cause et en transparence, mettre en œuvre ces différents chantiers.

En matière de gouvernance, nous devons offrir à nos membres l'opportunité d'une plus grande implication et leur attribuer davantage de responsabilités. Ainsi, les membres du Bureau se verront confier des mandats de missions et les moyens de les exercer. De même, le pouvoir des commissions thématiques sera accru et leurs travaux davantage pris en compte.

A l'instar de l'Equipe de France olympique pour 2024 qui sera paritaire, notre Comité, et plus largement le Mouvement sportif, devra s'investir dans des actions concrètes au service de l'égalité réelle, et notamment la parité.

Enfin, le travail avec nos propres organes déconcentrés (CROS, CDOS, CTOS) doit être profondément repensé. Dans le même esprit que les membres du bureau et des commissions, les CROS bénéficieront de responsabilités renforcées. Sur les territoires, ce sont eux qui « font » et qui « connaissent ».

C'est en exerçant son pouvoir de rassemblement et d'animation que le CNOSF sera plus fort.

### C. Le CNOSF acteur économique

Compte tenu de la particularité économique du mandat à venir, née de la cession des droits marketing du CNOSF au COJO Paris 2024, un audit financier sera réalisé pour évaluer la réalité des moyens existants pour agir. Ses conclusions, qui seront partagées, nous permettront de parfaire notre réorganisation, de déployer nos programmes et de travailler ensemble afin qu'une partie du produit des droits de la cession soit fléchée en faveur des 108 membres.

Afin de faire du CNOSF un véritable Centre de ressources pour les fédérations, nous créerons une direction dédiée à l'Action économique.

Comme la cession des droits au COJO ne nous autorise pas à signer de nouveaux Partenaires, cette période devra surtout être l'opportunité d'innover. Il faudra s'attacher à générer de nouvelles ressources, à trouver de nouvelles sources de financements, et, de manière plus globale, à appréhender la question économique dans une démarche inédite, en s'appuyant sur la puissance de l'organisation et le formidable élan des Jeux en France.

Au lendemain de l'élection, le CNOSF mettra en œuvre trois actions :

- L'élaboration d'une stratégie de recherches de financement avec la création d'une cartographie de l'ensemble des dispositifs existants (Fonds européens, « Plan Investissement d'Avenir », ...)
- Le développement de partenariats avec les Collectivités locales, dans une logique de territorialisation.
- Un travail d'influence visant à pérenniser les relations et contrats avec les Partenaires de Paris 2024, à l'issue de la clôture des Jeux.

Le CNOSF accompagnera les Fédérations pour :

- Mieux structurer et sécuriser les relations avec les sponsors ou les mécènes ;
- Former les acteurs fédéraux à l'activation des marques ou à la valorisation des programmes de mécénat ;
- Les accompagner dans leur transformation numérique et la digitalisation du sponsoring sportif.

\*\*\*